VINON-SUR-VERDON - VALENSOLE - Sur le GR® 69 La Routo® , itinérance pastorale - ETAPE 4

Vinon-sur-Verdon

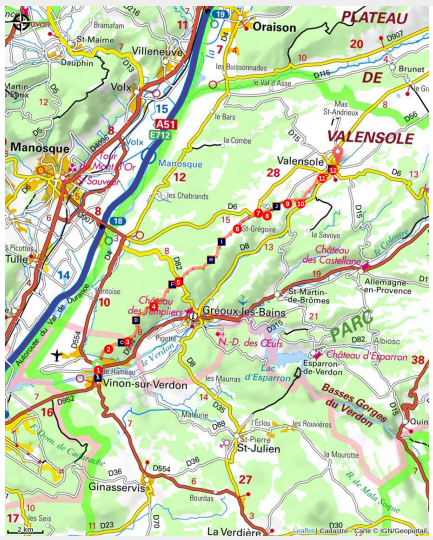

Village de Vinon-sur-Verdon (©T.Vergoz)

Sur les grandes drailles des Alpes-de-Haute-Provence.

Une étape pour rejoindre Valensole une des communes les plus étendues de France, surnommé le grenier de la région avec son vaste plateau de 800 km² essentiellement consacré à la culture de la lavande et des céréales

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h 30

Longueur : 21.8 km

Dénivelé positif : 489 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Patrimoine et histoire

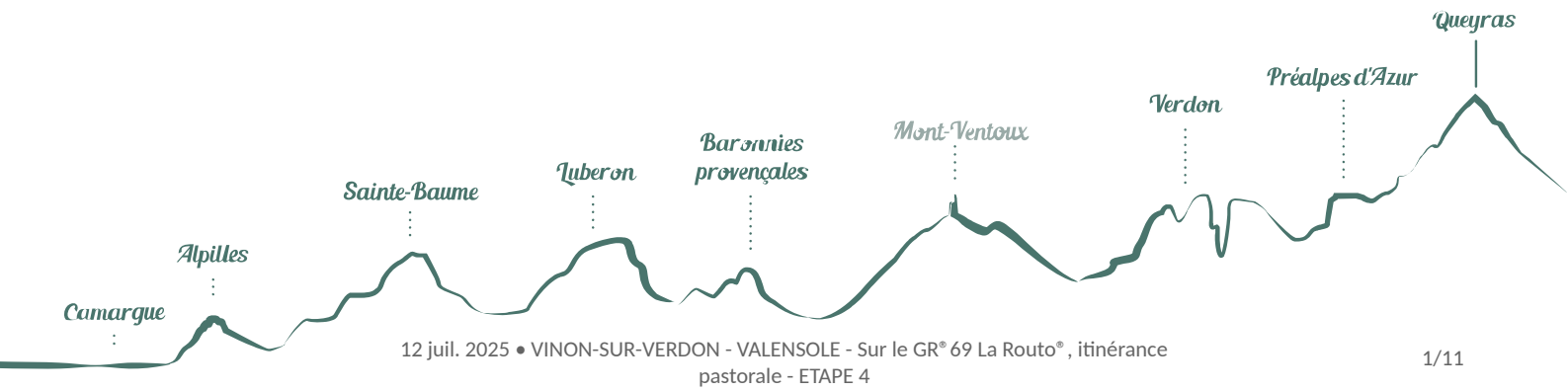

Itinéraire

Départ : Mairie, Vinon-sur-Verdon
Arrivée : Promenade des Marronniers (avenue Segond), Valensole
Balisage : GR®

Au départ de la mairie de Vinon-sur-Verdon, traverser le pont sur le Verdon.
1- Au grand rond-point, prendre sur la droite le chemin des Aires et poursuivre par le chemin de Bouyte (voie sans issue).
2- Sur la crête, poursuivre tout droit.
3- A l'embranchement après la citerne, continuer tout droit sur la longue crête.
4- Poursuivre encore tout droit, à présent dans les truffières, pour arriver au poteau « Crève-Cœur » (490 m). Continuer jusqu'à la D82.
5- Traverser la route (prudence, circulation !) et continuer en face jusqu'au hameau de Saint-Grégoire.
6- Traverser le hameau et suivre la route sur 1,5 km.
7- Juste avant la D6, descendre sur la droite pour rejoindre 500 m plus loin le chemin de la Forge.
8- Poursuivre en tournant à gauche, puis après 240 m, emprunter à nouveau sur la droite le chemin du Riou.
9- Traverser la route et continuer sur le chemin.
10- Au poteau directionnel « Saint-If », monter à gauche en longeant la combe. Le sentier devient ensuite une route (chemin du Thor) qu'il faut suivre toujours tout droit en direction de Valensole.
11- Au poteau « chemin du Thor », prendre à droite le chemin de l'Amiral Pierre Sylvestre de Villeneuve, puis passer devant le château du Grand-Jardin. Arrivé à la fontaine du Tholonet, continuer tout droit pour rejoindre le village.
12- Prendre à droite pour arriver sur le boulevard Frédéric Mistral et la promenade des Marronniers.

Sur votre chemin...

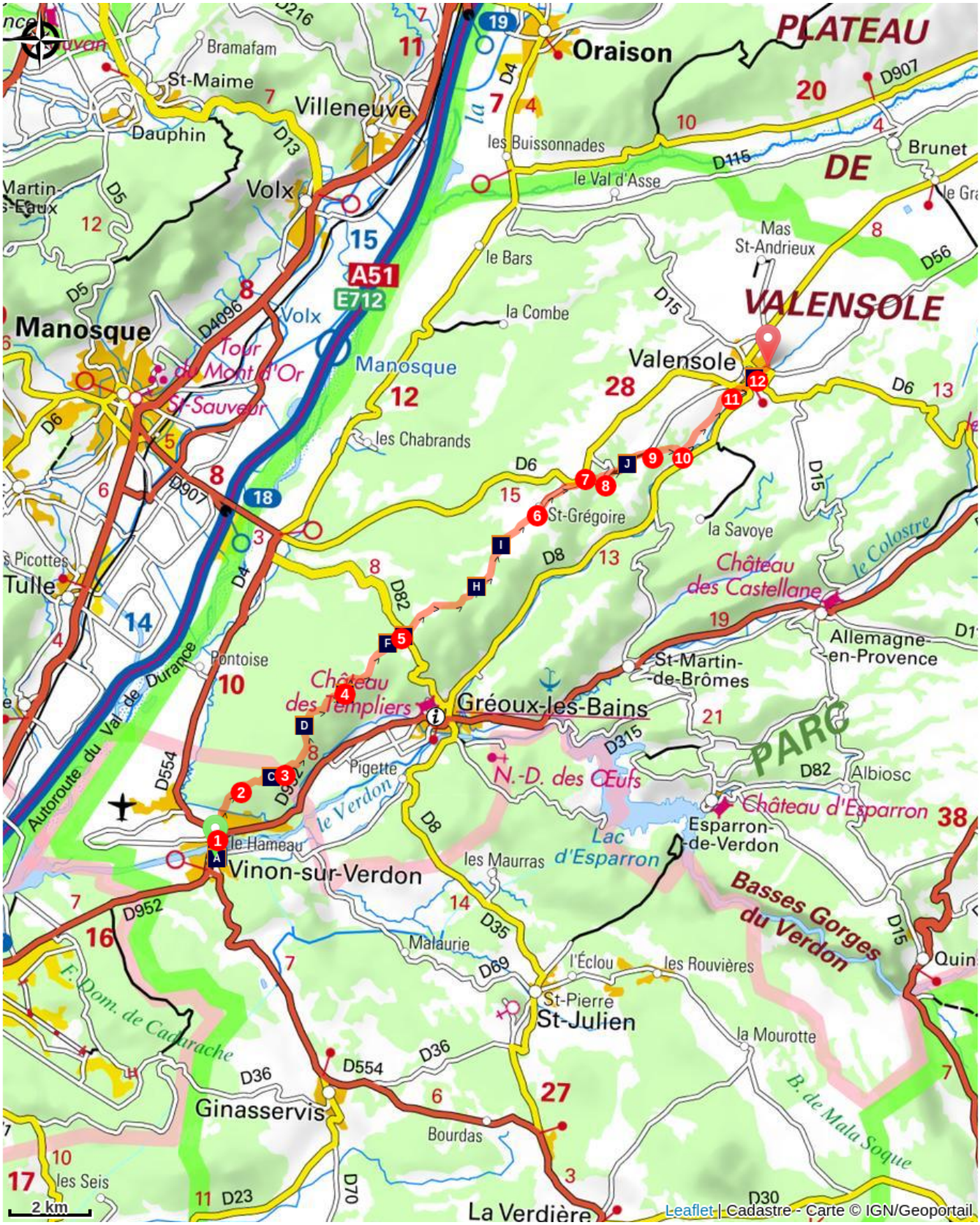

- Lou merca (A)
- Touchez pas au grisbi ! (C)
- Les chemins de la discorde (E)
- Un pont trop loin (B)
- Les Drailles ou Draye (D)
- Le maire aboie mais la caravane passe (F)

Greu li Ban (G)
Suivre les consignes (I)
La traversée de Valensole (K)
Ils font le job (H)
L'empaleuse méridionale (J)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- Au point 5 : prudence lors de la traversée de la D82 (route fréquentée).
- CONDITIONS METEO : je vérifie la météo avant de partir et je reporte si nécessaire. Je privilégie le printemps ou l'automne pour randonner.
- EQUIPEMENT ITINERANCE : je pars tôt, bien protégé du soleil (chapeau, lunettes, crème solaire) et avec minimum 1,5L d'eau/jour (idéalement 3L). Je ne bois pas l'eau des torrents. Je porte des chaussures montantes, un pantalon, et mon sac (moins de 50L pour une journée, plus pour bivouac) contient des vêtements chauds, une cape de pluie, une carte IGN 1:25 000, une boussole, une lampe frontale, une couverture de survie, une petite pharmacie et un sifflet.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.
- ZONE PASTORALE (début juin-fin juillet) : en présence de chiens de protection venus à ma rencontre, je ne les caresse pas ni ne les menace. Je m'arrête, puis j'attends patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement mon chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Pour mémoire, consulter les bons réflexes à adopter face aux chiens de protection et regarder la vidéo sur les chiens des moutons.

Profil altimétrique

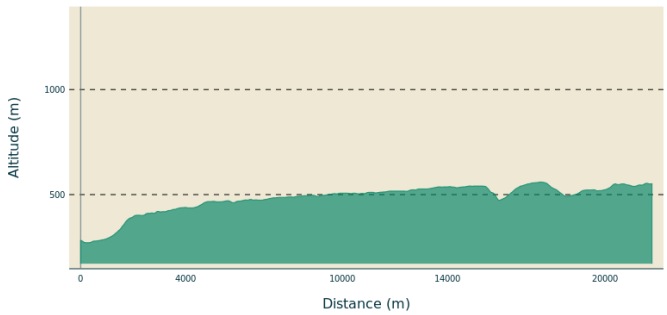

Altitude min 271 m
Altitude max 560 m

Accès routier

À 45,5 km au nord-est d'Aix-en-Provence, emprunter l'A51 via la N296, sortie 17, puis suivre la D952 jusqu'à l'avenue de la Libération et la mairie de Vinon-sur-Verdon.

Parking conseillé

Parking du chemin de la Renarde (face à la mairie), Vinon-sur-Verdon

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Verdon - Domaine de Valx

Domaine de Valx, 04360 Moustiers-Sainte-Marie

info@parcduverdon.fr
Tel : +33 (0)4 92 74 68 00
http://www.parcduverdon.fr/

OT Gréoux-les-Bains
7 place de l'hôtel de ville, 04800 Gréoux-les-Bains

greouxlesbains@tourisme-dlva.fr
Tel : +33 (0)4 92 78 01 08
http://www.greoux-les-bains.com/greoux-les-bains/fr/40/office-de-tourisme.html

OTI Durance-Luberon-Verdon
http://www.durance-luberon-verdon.com

Sur votre chemin...

Lou merca (A)

Au cœur de la région du Verdon, berceau de la Provence authentique, se trouvent des marchés provençaux qui invitent à un voyage gustatif et culturel. Ces marchés, véritables trésors locaux, offrent une immersion totale dans l'art de vivre provençal. Entre étals colorés, senteurs envoûtantes et rencontres chaleureuses, découvrez des produits locaux savoureux, des créations artisanales uniques et une atmosphère conviviale qui reflètent l'âme de la Provence où la tradition et l'authenticité se mêlent.

Crédit photo : ©T.Vergoz

Un pont trop loin (B)

Le 15 août 1944, lors du débarquement des Alliés sur la côte varoise, le pont de Vinon-sur-Verdon - point stratégique pour le repli des troupes allemandes - fut la cible de plusieurs vagues de bombardements américains. Ces attaques échouèrent, causant de lourdes pertes parmi la population civile. Ce sont finalement les résistants locaux qui, en le minant, réussirent à faire sauter le pont. Bien avant ces événements, lors des grandes transhumances, Vinon accueillait régulièrement bergers et troupeaux venus de la Crau, qui s'y arrêtaient pour faire halte sur la grande place.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Touchez pas au grisbi ! (C)

Les drailles, anciennes routes de transhumance, étaient délimitées par des pierres plantées par paires tous les quatre à cinq cents mètres, formant des repères visibles même de nuit afin de guider les troupeaux. Véritables voies publiques, donc inaliénables, elles étaient entretenues grâce aux redevances versées aux communes par les propriétaires des troupeaux arlésiens. Mais au fil des siècles, ces voies pastorales furent de plus en plus difficiles à préserver, confrontées aux pressions des riverains et aux convoitises des communes désireuses de récupérer ces terrains.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Les Drailles ou Draye (D)

(SUITE) Ces conflits entraînèrent de nombreux affrontements, que les tentatives de réglementation ponctuelle ne parvinrent pas à apaiser. Fatigués par cette lutte sans issue, les transhumants finirent par délaisser ces voies ancestrales au cours du XIXe s., préférant emprunter les routes plus accessibles de la vallée.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Les chemins de la discorde (E)

En 1840, le maire de Gréoux s'inquiète auprès du préfet : les conducteurs de troupeaux de bêtes d'average (terme désignant le petit bétail, ovin et caprin) venant d'Arles, délaissent désormais la draille traditionnelle passant par Vinon et Gréoux pour rejoindre Valensole. Ils empruntent à la place les nouvelles voies publiques, causant des dégâts aux cultures bordant ces chemins.

Crédit photo : ©DR

Le maire aboie mais la caravane passe (F)

(Suite du POI précédent) Il faut dire que la masse moutonnière est impressionnante : certains jours, on compterait jusqu'à dix troupeaux de 1 000 à 8 000 têtes chacun - peut-être le maire exagère-t-il ? Quoi qu'il en soit, le préfet lui répond fermement : « Depuis l'abolition des privilèges et de la féodalité héritée de la Révolution, chacun est libre de choisir la voie publique qui lui paraît préférable, et ce principe s'applique aussi aux conducteurs de troupeaux… ».

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Greu li Ban (G)

Surnommée « l'Oasis romantique du Verdon » par Jean Giono, Gréoux-les-Bains est une station thermale nichée aux portes du Parc naturel régional du Verdon, au cœur d'une nature riche et généreuse. Connue depuis l'Antiquité sous le nom de "Nymphis Griséluis", en lien avec ses sources (les nymphes étant les divinités des eaux), la cité fut dotée de thermes par les Romains. Tombés dans l'oubli durant des siècles, les bains furent réhabilités à la fin du XVIIe s.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Ils font le job (H)

Les chiens de protection des troupeaux ovins jouent un rôle crucial dans la gestion des élevages en milieu pastoral. Ils sont un atout précieux pour les bergers. Leur simple présence suffit souvent à décourager les prédateurs, réduisant ainsi les attaques et les pertes au sein des troupeaux. Cependant, leur utilisation nécessite un engagement de la part des éleveurs en termes de formation, de soins et de gestion des chiens, afin de garantir leur efficacité et leur bien-être.

Crédit photo : ©Stefano Blanc - PNR Verdon

Suivre les consignes (I)

La clé d'une cohabitation harmonieuse entre les chiens de protection et les randonneurs réside dans la compréhension et le respect mutuel. Les éleveurs jouent un rôle en informant le public sur la présence de ces chiens et les meilleures pratiques à adopter. De leur côté, les randonneurs doivent faire preuve de prudence et respecter les consignes pour éviter tout conflit (cf. "Recommandations" et "En savoir plus" en bas de page).

Crédit photo : ©DR

L'empaleuse méridionale (J)

Elle se nourrit de grands insectes, de petits oiseaux, de rongeurs et de lézards. Comme d'autres pies-grièches, elle chasse en empalant ses victimes sur son bec en guise de "garde-manger". Elle constitue des lardoirs en empalant ses proies sur les épines des buissons, sur des brindilles ou des objets fins et pointus y compris fabriqués par l'homme, pour se faire des réserves de nourriture.

Crédit photo : ©DR

La traversée de Valensole (K)

Les hommes conduisent leurs troupeaux, accompagnés du "bayle" et de ses aides qui canalisent entre 500 et 2 000 moutons. Le "scabot", quelques chèvres et des ânes chargés de grandes corbeilles contenant les bagages ferment la marche. De puissants chiens des Alpes, portant de larges colliers cloutés, assurent la sécurité des animaux. Au loin, on entend les cris des bêtes, les sifflements des hommes, le tintement des sonnailles et le bruissement des pas...

Crédit photo : ©Emmanuel Breteau

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de